

# ASSURER VOTRE RELÈVE EN BOUCHERIE ET BOULANGERIE

## PARCOURS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Employé·e avec  
**PEU ou SANS** expérience

### DEP

Alternance travail-étude  
(COUD)



**DEP Boucherie de détail  
OU Boulangerie** du  
ministère de l'Éducation  
du Québec

### PAMT

Programme d'apprentissage  
en milieu de travail

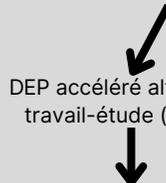


**Certificat de qualification**  
du ministère de l'Emploi et  
de la Solidarité sociale

Employé·e  
**AVEC** expérience significative

### RAC

Reconnaissance des acquis  
et des compétences



**DEP accéléré alternance  
travail-étude (COUD)**



**DEP Boucherie de détail  
OU Boulangerie** du  
ministère de l'Éducation  
du Québec



**PAMT**



**Certificat de qualification**  
du ministère de l'Emploi et  
de la Solidarité sociale

## AVANTAGES DES PARCOURS

- Améliorer la productivité et la compétitivité de votre entreprise ;
- Favoriser l'attraction de nouveaux employé·es et la rétention du personnel ;
- Être reconnu comme un employeur de choix ;
- Augmenter la polyvalence, l'autonomie et la qualification de vos employé·es ;
- Améliorer la performance de vos équipes de travail ;
- Assurer une relève compétente ;
- Reconnaître officiellement les compétences acquises de vos employé·es (RAC) ;
- Valoriser vos travailleur·euses expérimenté·es grâce au compagnonnage (PAMT) ;
- Bénéficier d'un plan de formation adapté à vos besoins en partenariat avec un Centre de services scolaire ;
- Effectuer les apprentissages et les évaluations en milieu de travail et en centre de formation ;
- Obtenir des crédits d'impôt (PAMT - certaines conditions s'appliquent) ;
- Bénéficier d'un financement complet (RAC et COUD).



Informations sur le PAMT



Informations sur la RAC



Informations sur le COUD  
Pour plus de détails, contactez l'ADAQ  
à [communication@adaq.qc.ca](mailto:communication@adaq.qc.ca)

# Témoignage

Je m'appelle Jess Ainslie et je suis enseignant au Centre de formation professionnelle 24-juin dans le programme d'étude Boucherie de détail. J'ai travaillé pendant 10 ans dans le domaine sans détenir le DEP. Pour donner suite à mon embauche, j'ai dû effectuer une reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour obtenir mon DEP et être reconnu comme enseignant légalement qualifié.

## Les bénéfices de la démarche :

- Faire reconnaître officiellement mes compétences et mes connaissances acquises au cours de mon cheminement de vie ;
- Obtenir mon DEP en boucherie de détail ;
- Approfondir et valider mes acquis ;
- Découvrir les nouvelles pratiques du métier ;
- Rencontrer de nouvelles personnes dans le domaine ;
- Échanger avec les différents acteurs du métier dans la région.

J'ai beaucoup aimé mon parcours et je recommande la démarche à toute personne ayant de l'expérience et qui travaille dans le métier depuis plusieurs années. Cela permet d'aller chercher une reconnaissance officielle qui favorise l'avancement dans sa carrière ainsi que la reconnaissance de ses pairs.

Jess Ainslie  
Enseignant en boucherie de détail